

07.09.2007 Session du Groupe socialiste des Chambres fédérales à Neuchâtel

Conférence de presse – Bilan et perspectives pour les socialistes neuchâtelois

Le Conseil des Etats est la chambre des cantons. On s'attend donc à ce que les sénateurs défendent prioritairement les intérêts des cantons. Ce n'est de loin pas le cas. Nos collègues des partis de droite, largement majoritaires au Conseil des Etats, prennent régulièrement des décisions qui coûtent fort cher aux cantons. Je pense à toutes les décisions qui impliquent un report de charge de la Confédération sur les cantons. On peut citer par exemple un domaine que je connais bien : la 5^{ème} révision de l'AI. La diminution du nombre de rentes octroyées a pour conséquence un report des charges sur l'aide sociale cantonale et communale. La suppression des suppléments de carrière et des rentes complémentaires de conjoints se reportent quasi automatiquement sur les prestations complémentaires. L'article 64a de la LAMal, entré en vigueur en janvier 2006 a pour conséquence d'obliger les cantons à prendre en charge les primes non payées à la place des assureurs... etc... etc...

Les socialistes et en particulier les socialistes neuchâtelois défendent quant à eux les intérêts de leur canton et ils les défendent bien mieux que la droite.

Contrairement à ce qu'à dit en son temps une certaine conseillère d'Etat, nous sommes en relations étroite et continue avec le Conseil d'Etat et avec les associations neuchâteloises qui sont concernées par les projets qui sont en cours.

Je prendrais par exemple le message sur la formation, la recherche et l'innovation. Tout d'abord, l'analyse a été coordonnée au niveau du canton par des rencontres avec Mme Perrinjaquet personnellement (mais peut-être ne s'est-elle pas rendu compte qu'elle était là) et avec les deux rectorats de l'université pour évaluer les éléments qui concernaient l'université, ainsi qu'avec la HES, dont je suis membre du Conseil consultatif.

J'ai ensuite préparé des interventions qui répondaient aux besoins du canton de Neuchâtel, en demandant des augmentations des crédits fédéraux de 8% selon l'argumentaire qui m'avait été fourni par l'ancien recteur de l'université, des augmentations en matière de bourses d'étude dont les raisons m'avaient été fournies par les étudiants, une augmentation de financement des HES, nécessaire pour assurer mieux l'avenir de la HE-Arc, qui se trouve sous une pression financière considérable et bien sûr une intervention contre les continuelles restrictions budgétaires de la Confédération concernant le budget du domaine FRI. Je suis également intervenue en commission pour avoir l'assurance que les projets neuchâtelois seraient pris en compte et j'ai obtenu cette assurance. Cependant, la droite n'en a pas fait autant et ces propositions n'ont été soutenues que par la gauche ou presque selon lesquelles et n'ont pas pu passer la rampe.

